

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CCAS DU 16 MARS 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars, à seize heures trente, le Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-JORIOZ (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, dans la salle consulaire, sous la présidence de Monsieur Michel BEAL, Président.

Présents (15) :

Michel BEAL, Agnès COLOMBET, Carole GARDET, Corinne LETEROUIN, Elisabeth EMONET, François GRENOT, Henri EMONET, Francine MARECHAL, Isabelle WHARMBY, Françoise JOSSERAND, Amandine ALBERT-GONDRAND (voix consultative), Myriam BENEDIC, Amandine GENOUD (voix consultative), Valérie CARNIS, Anne-Sophie CANCADE.

Absents ayant donné pouvoir (3) :

Grégory DE LA CHAPELLE → Agnès COLOMBET
Corinne LE FLOCHMOAN → Myriam BENEDIC
Michaël DEHOORNE → Michel BEAL

Absentes excusées (4) :

Daniel VERBEKE
Chantal CHARVIN
Sylvia BUREL
Martine FAIVRE

Date de convocation : 8 mars 2023

Madame Elisabeth EMONET a été élue secrétaire de séance

Délibération rendue exécutoire

Compte tenu de la transmission en
Préfecture le :
Et publication le :
Le Président,

Préfecture de la Haute-Savoie
SCCD / Pôle accueil courrier

22 MARS 2023

ARRIVEE
5

Aide accordée pour le paiement de la cantine scolaire

Considérant la demande d'aide financière, présentée au Comité, pour un enfant accueilli par l'école de Duingt suite au refus de l'école élémentaire de Saint-Jorioz de l'accueillir ;

La famille n'ayant aucun moyen de locomotion, l'enfant doit prendre ses repas à la cantine ;

Une participation d'un montant de 4.21 € par repas est sollicitée jusqu'aux vacances d'avril 2023 et ce depuis le 16 janvier 2023 ;

Les crédits sont prévus sur le budget 2023 ;

Monsieur le Président propose de venir en aide à cette famille ukrainienne dans le besoin, ce montant sera versé directement à l'association Les Marmottons.

Le conseil d'administration, après avoir délibéré, décide :

- **D'APPROUVER** le versement de cette aide.

LE COMITE ADOPTE A L'UNANIMITE

**Le secrétaire de séance,
Elisabeth EMONET**



**Pour extrait conforme,
Le 17 mars 2023**

**Le Président,
Michel BEAL**



Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

22 MARS 2023

ARRIVEE
5